

Travaux visant les balcons, les portes et les fenêtres

Nous avons reçu les budgets pour réaliser des **travaux majeurs pour empêcher l'air et l'eau d'entrer dans l'immeuble**.

Les ouvriers devront entrer dans votre logement. Nous sommes très sensibles à la situation actuelle occasionnée par la COVID-19. Votre santé et votre sécurité sont importantes pour nous. C'est pourquoi nous leur avons demandé de respecter les mesures sanitaires suivantes :

- désinfecter les poignées et tout ce qu'ils touchent dans les aires communes;
- porter le masque quand la distance de 2 mètres ne peut être respectée;
- se laver régulièrement les mains.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.

Façade avant



Façade arrière



Dans l'immeuble et à l'extérieur :

- 1 Réparation de la maçonnerie
- 2 Remplacement des balcons avant et arrière
- 3 Remplacement des portes et des fenêtres
- 4 Nouvelle toiture
- 5 Réparation des fondations
- 6 Installation d'un système de ventilation et d'un nouvel éclairage pour améliorer le vide sanitaire
- 7 Remise en état du terrain
- 8 Enlèvement de la moisissure là où c'est nécessaire



Calendrier

De mars à septembre 2021



Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h



Entrepreneur

Groupe ERM inc.
(6565 et 6575, rue Clark)
XO Construction inc.
(6632, rue Marquette)



Impliquez-vous

ce que vous **devez faire**

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- préparer votre balcon (le moment venu, votre agent de liaison vous remettra toutes les informations);
- faire déplacer votre antenne satellite (voir fiche en annexe);
- dégager votre salon;
- préparer vos fenêtres (voir fiche en annexe);
- entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.

2. Surveillez les avis sur la porte de votre logement pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement ou sur votre balcon. L'entrepreneur vous informera au moins 48 heures à l'avance. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.

3. Soyez présent au rendez-vous fixé. Si vous ne pouvez pas y être, désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille. Si, malgré tout, vous n'avez trouvé personne, informez-en les ouvriers ou votre agent de liaison, le plus rapidement possible.



Impliquez-vous

lors des **rencontres**

- Un porte-à-porte sera réalisé au printemps 2021 pour vous donner plus de détails et répondre à vos questions.
- Vous nous avez dit que vous souhaitiez que les couleurs des panneaux décoratifs des balcons soient bien agencées (consultation du 27 février 2018). Après la réalisation des travaux en 2020, nous constatons que les panneaux verts ne s'harmonisent pas bien avec le reste. Ils seront donc repeints en noir.



inconvénients pendant les travaux

- Bruit et poussière
- Présence des ouvriers dans les logements ainsi qu'à l'intérieur et autour de l'immeuble.
- Présence d'équipements (machinerie, conteneur, toilette, échafaudage)
- Vous n'aurez pas accès à vos balcons à certains moments. Surveillez les avis à cet effet.
- L'issue de secours arrière sera reconfigurée à certains moments, particulièrement lors du remplacement des escaliers arrière.
- Les antennes satellites seront installées de façon permanente sur le toit.

pourquoi des travaux

En 2019, nous avons commencé à rénover les immeubles situés au 6645, rue Garnier et au 6625, rue Marquette. Cette année, les travaux se poursuivent aux adresses mentionnées. Si les budgets le permettent, les bâtiments suivants seront rénovés dans les années à venir :

Du 6250 au 6260, rue De Lanaudière,

Du 7240 au 7250, rue Fabre,

Du 6641 au 6743, rue Marquette.

Les travaux visent à remettre en état l'enveloppe du bâtiment. Les infiltrations d'air et d'eau seront éliminées grâce à l'installation de nouvelles fenêtres et portes de balcon. Ainsi, votre immeuble sera plus étanche et votre confort sera amélioré. L'allure de l'immeuble sera modernisée.

Investissements

Près de 1 850 000 \$

Merci pour votre patience et votre collaboration !

Des questions concernant le chantier ?

MARC SEDILLOT

Agent de liaison | 514 868-3077 | marc.sedillot@omhm.qc.ca

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Votre antenne satellite

Si vous avez une antenne satellite, vous devez :

- La faire déplacer sur le toit de votre immeuble.
- La faire installer par votre fournisseur de services.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre fournisseur de services. Choisissez un jour de semaine entre 8 h 30 et 15 h 30.
2. **Avisez-nous au 514 872-6646** de la visite du technicien. Prévenez-nous au moins 24 heures à l'avance.
3. **Lorsque le technicien est sur place, appelez-nous.** Un employé de l'OMHM se déplacera pour lui donner accès au toit.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec votre agent de liaison, Marc Sédillot au 514 868-3077. Ayez votre facture en main.

Si votre antenne n'est pas déplacée avant le début des travaux, elle sera débranchée et retirée.



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes.
- Détacher les fils du téléphone ou du câble fixés autour de la porte pour éviter que les fils soient coupés.



✓ Porte dégagée
prête pour les travaux

Vos fenêtres



✓ Fenêtre dégagée
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.